

## Autorisation de captation et de diffusion de l'image et de la voix

ÉLÈVE MINEUR
Je soussigné(e) Madame, Monsieur
Ou
ÉLÈVE MAJEUR
Je soussigné(e) Madame, Monsieur
• Je prends acte que l'inscription au Conservatoire de Musique et Danse de Fouesnant-les Glénan de l'élève que je représente (ou que mon inscription) vaut autorisation de captation et d'utilisation de l'image et/ou de la voix de l'élève que je représente (ou de mon image et/ou de ma voix), seul(e) ou en groupe, à des fins exclusivement pédagogiques, ce qui exclut toute diffusion en dehors de l'établissement.
<ul> <li>En dehors du cadre strictement pédagogique des cours auxquels l'élève que je représente est inscrit-e (ou auxquels je suis inscrit-e), j'autorise la captation sur support audiovisuel et la diffusion de l'image et/ou de la voix de l'élève que je représente (ou de mon image et/ou de ma voix) à des fins de diffusion.</li> </ul>
oui non
Toute participation à une prestation publique (audition, concert, spectacle, classe de maître) entraine, de fait, l'autorisation de captation (audio, vidéo, photo) et de
diffusion.  La diffusion de l'image (photographie ou vidéo) et/ou de la voix pourra se faire sur tout type de support et canaux (programme de l'Archipel, magazines de la commune et de la Communauté de Communes du Pays fouesnantais, presse, sites internet et réseaux sociaux de l'Archipel et de la ville de Fouesnant-les Glénan, dvd, projection collective).
Le Conservatoire s'interdit de procéder à une exploitation illicite de la captation de l'image et/ou de la voix susceptible de porter atteinte à la dignité, la réputation ou à la vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur, et notamment à des fins commerciales et de publicité.
La captation ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit.
Fait à le
Signature précédée de la mention  « Lu et approuvé – bon pour accord »